



Devoir d'une mère envers son enfant s'il veut revivre chez elle

Par **parpayoune**, le **20/01/2009** à **22:10**

Mon fils est âgé de dix ans et j'en ai la garde .Ma fille a décidé de vivre avec sa mère mais depuis quelques mois les résultats scolaires de mon fils sont médiocres et il me demande de retourner avec sa mère .Je le fais suivre par un pédopsychiatre qui en vient à la même conclusion que sa maitresse et de moi même qui est que la meilleure solution serait de le faire repartir chez sa mère .Le problème est que sa mère ne veut pas le reprendre . Ma question est donc "est ce que j'ai une possibilité de recours auprès du tribunal pour la réévaluation de la garde de mon fils pour son bien-être ?